

# NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE LA CLASSIFICATION

**MARDI 16 JANVIER 2024**

9H-12H30 / 13H30-17H

## OBJECTIFS

- Comprendre les principes de fonctionnement de la nouvelle classification de la branche
- Maîtriser le système de classification des emplois de la métallurgie (analyser le contenu d'un emploi)

## PROGRAMME

### Les principes fondamentaux du système de classification

- Points de vigilance
- Qu'est-ce que le système de classification de la métallurgie ?
- A quoi sert la classification ?
- Etapes de mise en oeuvre de la nouvelle classification
- Information-consultation du CSE
- Méthode et outils associés
- Processus de classification dans la branche

### La prise en main du référentiel d'analyse

- Exercice d'appropriation du référentiel paritaire d'analyse des emplois
- Comprendre les 6 critères classants

### Eclairage sur les questions récurrentes

- Quelques rappels de bonnes pratiques
- Notions de polyvalence et de polycompétences
- Gestion des diplômes

### Cotation autonome sur vos descriptifs d'emploi

**CLIQUEZ ICI POUR  
VOUS INSCRIRE**



### PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH



### PRÉREQUIS

Connaître l'organisation et les métiers de l'entreprise et disposer d'une connaissance RH sur les thématiques abordées



### MÉTHODES

Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Chaque stagiaire est invité, s'il le souhaite, à venir en formation avec ses propres fiches d'emploi en vue des mises en pratique de classement.



### MÉTHODES D'ÉVALUATION

Cotation et quiz



### ANIMATION

Anaëlle Ropers  
Juriste en droit social UIMM 44



### TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 0 €  
Adhérent - intra : 0 €  
Non adhérent - inter : 540 €  
Non adhérent - intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

# NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE CONCLUSION, EXECUTION, RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

**MARDI 6 FÉVRIER 2024**

9H-12H30 / 13H30-17H

## OBJECTIFS

- Connaître les spécificités de la Nouvelle Convention Collective relatives aux relations individuelles de travail et à la rémunération
- Savoir appliquer ces dispositions en pratique

## PROGRAMME

### Rappel de la hiérarchie des normes

#### Ancienneté

- Calcul de l'ancienneté conventionnelle à la formation du contrat
- Calcul de l'ancienneté conventionnelle à la rupture du contrat

#### Période d'essai

#### Suspension du contrat de travail

- Maladie et accident
- Congés liés à la parentalité
- Congés exceptionnels pour évènement de famille
- Congés payés supplémentaires

#### Rémunération du contrat de travail

- Salaires minima hiérarchiques
- Prime d'ancienneté
- Contreparties salariales à certaines organisations du travail
- Paniers
- Rémunération des inventions
- Garantie conventionnelle de rémunération

#### Rupture du contrat de travail

- Démission
- Licenciement
- Départ volontaire et mise à la retraite
- Clause de non concurrence

**CLIQUEZ ICI POUR  
VOUS INSCRIRE**



#### PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH



#### PRÉREQUIS

Connaître les bases du droit du travail et/ou expérience en gestion de personnel et paie



#### MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



#### MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



#### ANIMATION

Marie Minier et Nathalie Rozec  
Juristes en droit social UIMM 44



#### TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 0 €  
Adhérent - intra : 0 €  
Non adhérent - inter : 540 €  
Non adhérent - intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

# NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE VUE GÉNÉRALE DE LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE POUR LES DIRIGEANTS

**JEUDI 14 MARS 2024**

9H-12H30

## OBJECTIFS

- Saisir les impacts de la Nouvelle Convention Collective
- Connaître les éléments saillants de la Nouvelle Convention Collective

## PROGRAMME

### Les origines et le projet de calendrier

- Pourquoi ces travaux ?
- Que s'est-il passé jusqu'à présent ?
- Les thèmes négociés
- Le calendrier

### Aperçu des textes

- Principes et architecture
- Classification
- Temps de travail
- Santé, conditions de travail et QVT
- Relation individuelle
- Accord signé : emploi – formation
- Protection sociale
- Rémunération
- Dialogue social en entreprise

### Les chantiers et la communication

**CLIQUEZ ICI POUR  
VOUS INSCRIRE**



### PUBLICS

Dirigeants



### PRÉREQUIS

Aucun



### MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



### MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



### ANIMATION

Florian Pugliese  
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique / Responsable du Pôle Juridique UIMM 44



### TARIFS HT / JOUR

Adhérent – inter : 0 €  
Adhérent – intra : 0 €  
Non adhérent – inter : 540 €  
Non adhérent – intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 – ui44@ui44.fr

# NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE LA RÉMUNÉRATION

**MARDI 9 AVRIL 2024**

9H-12H30 / 13H30-17H

## OBJECTIFS

- Décrypter les éléments de rémunération et frais professionnels de la Nouvelle Convention Collective
- Mesurer l'impact de la Nouvelle Convention Collective sur la masse salariale

## PROGRAMME

### Rappel de la hiérarchie des normes

### Nouveaux salaires minima hiérarchiques nationaux

- Montants des salaires minima hiérarchiques (SMH)
- Assiette de comparaison
- Période transitoire

### Prime d'ancienneté

### Rémunération des salariés auteurs d'une invention

### Contreparties salariales à certaines organisations particulières du travail

- Contrepartie au titre du travail en équipes successives
- Contrepartie au titre du travail de nuit
- Contrepartie au titre du travail accompli exceptionnellement de nuit, un dimanche et/ou un jour férié

### Indemnité de repas

### Maintien de salaire en cas d'absence

### Garantie conventionnelle de rémunération

### Rémunération des alternants

**CLIQUEZ ICI POUR  
VOUS INSCRIRE**



### PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH



### PRÉREQUIS

Disposer de connaissances en RH et paie



### MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



### MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



### ANIMATION

Guillaume Bourgeois  
Juriste en droit social UIMM 44

Florian Pugliese  
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique / Responsable du Pôle Juridique UIMM 44



### TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 0 €  
Adhérent - intra : 0 €  
Non adhérent - inter : 540 €  
Non adhérent - intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

# NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE LA DURÉE DU TRAVAIL (entreprises avec délégué syndical)

**MARDI 14 MAI 2024**

9H-12H30 / 13H30-17H

## OBJECTIFS

- Savoir appliquer ces dispositions en pratique

## PROGRAMME

### Rappel de la hiérarchie des normes

#### Règles générales de durée du travail

- Le temps de déplacement professionnel
- Le temps d'habillage et de déshabillage
- Le temps d'astreinte
- Les durées maximales du travail et repos quotidien
- Le recours aux heures supplémentaires

#### Organisation du temps de travail sur une période supérieure à la semaine

#### Conventions de forfait

- Forfait en heures
- Forfait en jours

#### Outils d'augmentation des temps de production

- Travail en continu pour raisons économiques
- Equipes de suppléance
- Travail de nuit

**CLIQUEZ ICI POUR  
VOUS INSCRIRE**



#### PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH



#### PRÉREQUIS

Connaître l'organisation et les métiers de l'entreprise et disposer d'une connaissance RH sur les thématiques abordées



#### MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



#### MÉTHODES D'ÉVALUATION

Cas pratiques et quiz



#### ANIMATION

Marie Minier et Anaëlle Ropers  
Juristes en droit social UIMM 44



#### TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 0 €  
Adhérent - intra : 0 €  
Non adhérent - inter : 540 €  
Non adhérent - intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

# NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE LA DURÉE DU TRAVAIL (entreprises de moins de 50 salariés, sans délégué syndical)

**MARDI 4 JUIN 2024**

9H-12H30 / 13H30-17H

## OBJECTIFS

- Connaître l'essentiel de la Nouvelle Convention Collective en matière d'organisation et temps de travail
- Savoir appliquer ces dispositions en pratique

## PROGRAMME

### Rappel de la hiérarchie des normes

### Règles générales de durée du travail

- Le temps de déplacement professionnel
- Le temps d'habillage et de déshabillage
- Le temps d'astreinte
- Les durées maximales du travail et repos quotidien
- Le recours aux heures supplémentaires

### Organisation du temps de travail sur une période supérieure à la semaine

### Conventions de forfait

- Forfait en heures
- Forfait en jours

### Outils d'augmentation des temps de production

- Travail en continu pour raisons économiques
- Equipes de suppléance
- Travail de nuit

**CLIQUEZ ICI POUR  
VOUS INSCRIRE**



### PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH



### PRÉREQUIS

Connaître les bases du droit du travail et/ou expérience en gestion de personnel et paie



### MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



### MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



### ANIMATION

Marie Minier  
Juriste en droit social UIMM 44



### TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 0 €  
Adhérent - intra : 0 €  
Non adhérent - inter : 540 €  
Non adhérent - intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

# NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE LES RELATIONS INDIVIDUELLES DE TRAVAIL

**MARDI 2 JUILLET 2024**

9H-12H30 / 13H30-17H

## OBJECTIFS

- Connaître les spécificités de la Nouvelle Convention Collective relatives aux relations individuelles de travail
- Savoir appliquer ces dispositions en pratique

## PROGRAMME

### Rappel de la hiérarchie des normes

#### Ancienneté

- Calcul de l'ancienneté conventionnelle à la formation du contrat
- Calcul de l'ancienneté conventionnelle à la rupture du contrat

#### Période d'essai

#### Suspension du contrat de travail

- Maladie et accident
- Congés liés à la parentalité
- Congés exceptionnels pour événement de famille
- Congés payés supplémentaires

#### Rupture du contrat de travail

- Démission
- Licenciement
- Départ volontaire et mise à la retraite
- Clause de non concurrence

**CLIQUEZ ICI POUR  
VOUS INSCRIRE**



#### PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH



#### PRÉREQUIS

Connaître l'organisation et les métiers de l'entreprise et disposer d'une connaissance RH sur les thématiques abordées



#### MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



#### MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



#### ANIMATION

Guillaume Bourgeois  
Juriste en droit social UIMM 44

Florian Pugliese  
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique / Responsable du Pôle Juridique UIMM 44



#### TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 0 €  
Adhérent - intra : 0 €  
Non adhérent - inter : 540 €  
Non adhérent - intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

# SÉCURISER L'EXERCICE DU POUVOIR DISCIPLINAIRE DE L'EMPLOYEUR

**MARDI 19 NOVEMBRE 2024**

9H-12H30 / 13H30-17H

## OBJECTIFS

- Cerner les différents degrés de fautes et de sanctions
- Sécuriser la procédure
- Prévenir les contentieux

## PROGRAMME

### La notion de faute disciplinaire

- Les fondements du pouvoir disciplinaire
- La définition de la faute disciplinaire
- La preuve de la faute

### La sanction disciplinaire

- L'échelle des sanctions
- La définition de la sanction disciplinaire
- Les sanctions interdites

### La procédure disciplinaire

- Le champ d'application de la procédure
- Les étapes à respecter
- Les particularités du licenciement

### Les risques de contrôle et de contentieux

- L'inspecteur du travail
- Le contrôle du juge

**CLIQUEZ ICI POUR  
VOUS INSCRIRE**



### PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Assistant RH, Manager



### PRÉQUIS

Disposer de connaissances de base en droit du travail

### MÉTHODES

Rappels des fondamentaux juridiques. Actualité jurisprudentielle. Cas pratiques et quiz. Un support complet est remis aux participants.



### MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



### ANIMATION

Anaëlle Ropers et Nathalie Rozec  
Juristes en droit social UIMM 44



### TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 400 €  
Adhérent-intra : 1180 €  
Non adhérent - inter : 540 €  
Non adhérent - intra : 1460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

# AUDIT SOCIAL



## Contact

Florian Pugliese  
Responsable du Pôle  
Juridique  
Tél. 02 51 72 92 60  
Mail. f.pugliese@ui44.fr

## UN ACCOMPAGNEMENT AFIN D'OPTIMISER ET DE SÉCURISER VOS PRATIQUES SOCIALES

### Objectifs

- Mettre en conformité vos pratiques sociales
- Relever les non-conformités
- Trouver des solutions adaptées en opportunité

### Nos atouts

- Parfaite connaissance de l'environnement social
- Pragmatisme
- Réactivité

### Livrable

- Rapport d'audit mettant en lumière les points d'amélioration possibles et un plan d'actions correctives si nécessaire
- Restitution, y compris devant les représentants du personnel

### Tarif

- Nous consulter